



La chronique Ovine

Semaine 14 du 3 avril 2020

Rationner les agneaux pour reporter les ventes



Suite au confinement lié au Covid-19, une partie des ramassages d'agneaux est reportée dans les prochaines semaines.

Si votre acheteur vous confirme ce report, le rationnement est la meilleure solution. Un arrêt total du concentré est déconseillé : les agneaux vont maigrir et il sera compliqué de leur faire reprendre du poids par la suite. S'il s'agit de reporter de 15 jours la date de commercialisation d'agneaux auxquels il manque 5 à 10 kg pour être abattus, le niveau de rationnement du concentré se situe entre 800 g et 1 kg pour les

mâles, et entre 700 et 800 g pour les femelles. Cette pratique n'entraîne pas de consommation supérieure de concentré. En revanche, les quantités de fourrages distribuées sont doublées.

500 g de concentré avec de la paille

Si le départ des agneaux prêts à partir est reporté, un rationnement sévère les stabilise au même poids. Pour un aliment dosant 0,92 UFV, les rations quotidiennes seraient de 600 g pour les mâles et de 500 g pour les femelles, avec de la paille à volonté. La pesée des animaux et leur observation restent de mise afin de modifier ces niveaux de rationnement s'ils n'étaient pas adaptés au type génétique. Pour en savoir plus, consulter la lettre technique des éleveurs ovins n°40 sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

*Photo semaine 14-2020 : rationner à 800 g par jour reporte la commercialisation de 15 jours
CP : CIIRPO*

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)